

DU SOLAIRE CITOYEN EN TOURAINE

L'épargne citoyenne locale au service de l'énergie de notre territoire

Devenez acteur direct de la transition énergétique de l'Indre-et-Loire dès 1 € !

LE PROJET ENER37

La **SAS ENER37** est une société de production locale détenue par un actionariat 100% public : **EneR Centre-Val de Loire** (60%), le **SIEIL** (30%) et la **Communauté de Communes Gâtine Racan** (10%).

Cet emprunt citoyen est exclusivement affecté au financement de deux nouvelles centrales photovoltaïques au sol situées sur la **zone d'activité Polaxis à Neuillé-Pont-Pierre** (NPP Nord et NPP Sud Tranche 2).

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Taux d'intérêt	5,50 % brut / an
Durée du prêt	5 ans
Seuil d'entrée	Dès 1 € seulement
Remboursement	Amortissement annuel (capital + intérêts chaque année)
Objectif citoyen	150 000 €
Date d'ouverture	1^{er} juin 2026

CHIFFRES CLÉS DE L'INSTALLATION

6,3 MWh

Puissance Cumulée

7 GWh

Production / An

20 ans

Contrat Sécurisé

Produit l'équivalent de la consommation de plusieurs milliers de foyers.

POURQUOI PRÊTER ?

- **Circuit court** : Votre épargne est utile et directement investie localement dans votre département.
- **Transparence totale** : Votre argent est fléché à 100% vers le projet concret de Neuillé-Pont-Pierre.
- **Modèle de confiance** : Un projet robuste soutenu par des acteurs publics engagés pour l'intérêt général.

UN CADRE FIABLE & SÉCURISÉ

Partenariat avec la plateforme Villyz

Pour mener cette opération, ENER37 s'associe à **Villyz**, leader du financement citoyen pour les acteurs publics. Plateforme agréée en tant que *Prestataire de Services de Financement Participatif*, elle est rigoureusement supervisée par l'**Autorité des Marchés Financiers (AMF)** et l'**ACPR (Banque de France)**.

Comment participer à cette levée de fonds ?

Rendez-vous directement sur la plateforme de financement sécurisée :

WWW.VILLYZ.FR

Besoin d'aide ou une question sur votre investissement ? Écrivez à : contact@villyz.fr

Réservé en priorité aux habitants de l'Indre-et-Loire (37)

A ce jour et jusqu'au 1er août 2026, les habitants/citoyens du territoire de la Communauté de Communes Gâtine-Racan et de l'Indre-et-Loire sont les seuls à pouvoir investir. Après cette date, cela sera ouvert plus largement.